



**PARC D'ATTRACTIONS DU
CHATELARD VS S.A.
Finhaut**

Rapport de l'organe de révision
31 décembre 2020

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de PARC D'ATTRACTIONS DU CHATELARD VS S.A., à Finhaut

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels de votre société pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

L'évaluation appelle les commentaires suivants : notre contrôle fait apparaître que les amortissements opérés sur les postes Funiculaire du Châtelard, Petit train panoramique et Minifuniculaire du Châtelard sont calculés de manière forfaitaire sur 35 ans. Cette durée d'amortissement est globalement supérieure aux durées recommandées par l'OFT. Si l'on admet une durée moyenne d'amortissement de 30 ans, un amortissement complémentaire d'au moins CHF 50'000 par an devrait être comptabilisé.

Lors de notre contrôle, à l'exception de la réserve présentée au paragraphe précédent, nous n'avons pas constaté d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Nous attirons l'attention sur le fait que la moitié du capital-actions et des réserves légales n'est plus couverte (art. 725 al 1 CO)

Nous relevons que, contrairement aux dispositions de l'article 699 alinéa 2 CO, l'assemblée générale n'a pas été tenue dans les délais prescrits par la loi.



Sans apporter de réserve à notre opinion de contrôle, nous attirons l'attention sur :

- le point des litiges dans l'annexe aux comptes annuels. Si la provision pour litiges se révélait insuffisante, le résultat ainsi que les fonds propres seraient présentés pour un montant trop favorable.
- le point sur la continuation d'exploitation dans l'annexe aux comptes annuels. Un apport de fonds supplémentaires serait indispensable si les mesures envisagées par le conseil d'administration ne pouvaient se concrétiser. De plus, si la continuation d'exploitation n'était pas assurée, les comptes devraient être établis aux valeurs de liquidation.

Fiduciaire FIDAG SA

Jean-Claude De Iaco
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Jean-Luc Wassmer
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 22 octobre 2021
Exemplaire numérique

- Annexes : Comptes établis par la société, comprenant :
- Bilans comparés aux 31 décembre 2020 et 2019
 - Comptes de profits et pertes comparés des exercices 2020 et 2019
 - Tableau des amortissements des installations de l'exercice 2020
 - Annexes comparées aux comptes annuels

Parc d'Attractions du Châtelard VS SA

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

exercice du 01.01.2020 au 31.12.2020

	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
	CHF	CHF
<u>ACTIF</u>		
ACTIF CIRCULANT		
Trésorerie	26'476.21	73'771.12
Débiteurs-clients	38'572.85	69'627.70
./. Provision pertes sur débiteurs	-15'000.00	-25'000.00
Stock marchandises	61'049.00	103'738.00
Actifs de régularisation	78'920.30	97'005.55
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	190'018.36	319'142.37
ACTIF IMMOBILISÉ		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Cautions clé du barrage	200.00	200.00
Titres	3'536.80	3'683.60
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10'608'354.00	10'973'403.00
Funiculaire du Châtelard	10'483'223.54	10'483'223.54
./. Fonds d'amortissement Funiculaire du Châtelard	-3'315'123.54	-3'063'123.54
Petit train panoramique	3'172'728.73	3'172'728.73
./. Fonds d'amortissement Petit train panoramique	-1'753'078.73	-1'703'028.73
Minifuniculaire du Châtelard	3'602'169.39	3'602'169.39
./. Fonds d'amortissement Minifuniculaire du Châtelard	-2'569'369.39	-2'528'369.39
Autres actifs immobilisés *	1'611'886.78	1'467'302.96
./. Fonds d'amortissement Autres actifs immobilisés	-624'082.78	-457'499.96
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	10'612'090.80	10'977'286.60
TOTAL DE L'ACTIF	10'802'109.16	11'296'428.97

* cf tableau amortissements

Parc d'Attractions du Châtelard VS SA

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

exercice du 01.01.2020 au 31.12.2020

	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
	CHF	CHF
<u>PASSIF</u>		
CAPITAUX ÉTRANGERS		
DETTES A COURT TERME	480'102.45	524'113.15
Fournisseurs-créanciers	192'072.00	113'795.65
Créancier actionnaire	76'986.05	18'218.70
Autres créanciers	68'365.95	48'746.40
Passifs de régularisation	82'678.45	183'352.40
Emprunts à court terme NPR	-	100'000.00
Avance Commune de Finhaut projet véhicules électriques	60'000.00	60'000.00
DETTES A LONG TERME	9'949'593.83	9'699'593.83
Prêt actionnaire Commune de Finhaut	4'600'000.00	4'600'000.00
Prêt actionnaire Commune de Finhaut portant intérêt	1'500'000.00	1'500'000.00
Prêt actionnaire Commune de Finhaut COVID-19	125'000.00	-
BCVs, crédit COVID-19 portant intérêt	125'000.00	-
Créanciers actionnaires Famille Philippin	2'423'329.77	2'423'329.77
Emprunt Etat du Valais NPR	1'100'000.00	1'100'000.00
Provision litiges	76'264.06	76'264.06
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS	10'429'696.28	10'223'706.98
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions	3'700'000.00	3'700'000.00
Réserve légale issue du bénéfice	-	-
Résultat au bilan		
- résultat reporté	-2'627'278.01	-2'280'073.98
- résultat de l'exercice	-700'309.11	-347'204.03
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	372'412.88	1'072'721.99
TOTAL DU PASSIF	10'802'109.16	11'296'428.97

Parc d'Attractions du Châtelard VS SA

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020

exercice du 01.01.2020 au 31.12.2020

<u>DESIGNATION</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	CHF	CHF
Chiffre d'affaires remontées mécaniques	742'991.50	1'080'622.99
Chiffre d'affaires buvette et boutique	152'394.27	251'512.10
Prix de revient des marchandises	-28'747.35	-97'274.97
Variation des stocks marchandises	-24'375.00	-962.00
Recettes refacturation heures du personnel buvette et boutique	-	3'735.00
Produits accessoires	35'667.32	47'677.71
BENEFICE BRUT	877'930.74	1'285'310.83
Charges de personnel remontées mécaniques	-346'937.44	-401'835.00
Charges de personnel buvette et boutique	-82'715.25	-150'312.30
Charges de personnel administration-commercial	-89'062.60	-51'288.15
Charges de marketing et de publicité	-136'797.55	-181'290.20
Events	-150'413.35	-9'254.98
Variation provision débiteurs douteux	-12'666.20	-1'286.25
Charges de TVA Redip	-13'500.00	-
Autres charges d'exploitation	-391'150.89	-312'179.57
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	-1'223'243.28	-1'107'446.45
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENTS	-345'312.54	177'864.38
Résultat station service shop	-202'260.53	-81'073.36
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENTS	-547'573.07	96'791.02
Amortissements	-509'632.82	-429'266.86
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS ET IMPÔTS	-1'057'205.89	-332'475.84
Produits financiers	808.50	719.42
Charges financières	-12'762.22	-15'447.61
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT AVANT IMPÔTS	-1'069'159.61	-347'204.03
Produits et charges hors exploitation	-	-
Produits et charges extraordinaires	368'850.50	-
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	-700'309.11	-347'204.03
Impôts et taxes	-	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-700'309.11	-347'204.03

Parc d'Attractions du Châtelard VS SA

STATISTIQUES COMPARÉES DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

exercice du 01.01.2020 au 31.12.2020

DESIGNATION	2020	2019
	CHF	CHF
Frais divers refacturés aux clients	-	18'583.70
Loyer des locaux et divers	21'255.00	7'655.00
Frais tente accueil groupes	37'725.60	16'356.00
Frais de véhicules et carburant	12'638.90	7'207.80
Frais de préparation/rangement du parc	25'080.00	25'080.00
Frais entretien des locaux et des extérieurs	9'728.00	6'380.86
Frais entretien locomotives/train	13'418.65	12'185.39
Frais entretien funiculaire	33'783.45	39'643.89
Frais entretien minifuniculaire	16'792.98	14'154.65
Frais entretien invest voie	5'560.00	11'115.00
Frais de chauffage, eau, électricité	20'052.80	21'015.55
Renouvellement petit matériel	13'567.31	5'007.78
Frais entretien village des branchés	10'055.00	-
Assurances commerciales	44'614.65	37'383.40
Frais de bureau, cotisations, abonnements et tickets	12'702.00	6'832.60
Frais de maintenance ordinateur/détection incendie	28'696.80	14'418.35
Frais de port, téléphone, fax et webcam	3'481.45	6'481.10
Honoraires administrateurs et débours	13'000.00	15'381.40
Frais honoraires juridiques et fiduciaires	23'200.00	24'194.90
Taxes et frais généraux divers	32'807.55	7'937.00
Frais vêtements du personnel	5'075.00	-
Frais de représentation-clientèle	7'915.75	15'165.20
Total	391'150.89	312'179.57

Parc d'Attractions du Châtelard VS SA

DÉTAILS RÉSULTAT STATION SERVICE SHOP

exercice du 01.01.2020 au 31.12.2020

DESIGNATION	2020	2019
	CHF	CHF
Chiffre d'affaires station service shop	425'075.65	341'590.01
Prix de revient des marchandises station service shop	-342'212.38	-328'451.42
Variation des stocks marchandises station service shop	-18'314.00	73'788.00
Commissions diverses	19'312.55	10'341.55
Bénéfice brut	83'861.82	97'268.14
Charges de personnel station service shop	-205'782.75	-117'183.55
Salaires et charges sociales station service shop	-205'782.75	-117'183.55
Loyer des locaux	-67'200.00	-39'200.00
Frais entretien des locaux et des extérieurs	-6'077.10	-3'799.95
Frais de chauffage, eau, électricité	-6'278.15	-9'845.20
Renouvellement petit matériel	-784.35	-8'312.80
Autres charges d'exploitation	-80'339.60	-61'157.95
Résultat station service shop	-202'260.53	-81'073.36

Parc d'Attractions du Châtelard VS SA

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS DE L'EXERCICE 2020

DESIGNATION	Valeur au bilan au 1.01.2020	Mouvements	Total	Taux	Amortissements Immédiats	Ordinaires	Valeur au bilan au 31.12.2020
Funiculaire du Châtelard	10'483'223.54		10'483'223.54				10'483'223.54
./. Fonds d'amortissement Funiculaire du Châtelard	-3'063'123.54		-3'063'123.54		-	-252'000.00	-3'315'123.54
Petit train panoramique	3'172'728.73		3'172'728.73				3'172'728.73
./. Fonds d'amortissement Petit train panoramique	-1'703'028.73		-1'703'028.73		-	-50'050.00	-1'753'078.73
Minifuniculaire du Châtelard	3'602'169.39		3'602'169.39				3'602'169.39
./. Fonds d'amortissement Minifuniculaire du Châtelard	-2'528'369.39		-2'528'369.39		-	-41'000.00	-2'569'369.39
Aménagement places et bâtiment départ Châtelard	17'929.35		17'929.35				17'929.35
./. Fonds d'amortissement Aménag. places Châtelard	-5'329.35		-5'329.35	6.7%	-	-900.00	-6'229.35
Investissements VerticAlp café	187'527.75	1'474.70	189'002.45				189'002.45
./. Fonds d'amortissement Investissements VerticAlp café	-62'527.75		-62'527.75	10%	-	-12'674.70	-75'202.45
Aménagements extérieurs place Montuieres	371'443.45	3'709.30	375'152.75				375'152.75
./. Fonds d'amortissement Aménagements ext. Montuieres	-108'643.45		-108'643.45	6.7%	-	-18'009.30	-126'652.75
Locaux Montuieres	191'196.20		191'196.20				191'196.20
./. Fonds d'amortissement Locaux Montuieres	-68'596.20		-68'596.20	10%	-	-12'300.00	-80'896.20
Rénovation grue	41'436.95		41'436.95				41'436.95
./. Fonds d'amortissement Rénovation grue	-12'036.95		-12'036.95	6.7%	-	-2'000.00	-14'036.95
Investissements Station service shop	329'579.34	11'120.40	340'699.74				340'699.74
./. Fonds d'amortissement Station service shop	-16'579.34		-16'579.34	10.0%	-	-32'420.40	-48'999.74
Signalétique et sécurisation du Parc	59'723.50	18'500.00	78'223.50				78'223.50
./. Fonds d'amortissement Signalétique et sécurisation du Parc	-5'923.50		-5'923.50	10.0%	-	-7'300.00	-13'223.50
Village des Branchés	88'154.27		88'154.27				88'154.27
./. Fonds d'amortissement Village des Branchés	-8'854.27		-8'854.27	2 ans	-	-39'300.00	-48'154.27
Verticamp	-	71'234.84	71'234.84				71'234.84
./. Fonds d'amortissement Verticamp	-		-	3 ans	-	-23'734.84	-23'734.84
Matériel informatique et de communication	43'690.30	11'905.78	55'596.08				55'596.08
./. Fonds d'amortissement Matériel informatique et de communicatio	-43'689.30		-43'689.30	3 ans	-11'905.78	-	-55'595.08
Nouveau système de vente Skidata	52'434.50		52'434.50				52'434.50
./. Fonds d'amortissement Nouveau système de vente Skidata	-52'433.50		-52'433.50	3 ans	-	-	-52'433.50
Support publicitaire	53'643.95		53'643.95				53'643.95
./. Fonds d'amortissement Support publicitaire	-53'642.95		-53'642.95	3 ans	-	-	-53'642.95
Matériel divers d'exploitation	15'243.40		15'243.40				15'243.40
./. Fonds d'amortissement Matériel divers d'exploitation	-14'443.40		-14'443.40	40%	-	-799.00	-15'242.40
Véhicules	9'000.00	26'638.80	35'638.80				35'638.80
./. Fonds d'amortissement Véhicules	-4'800.00		-4'800.00	40%	-	-5'238.80	-10'038.80
Œuvres - patrimoine du Parc	6'300.00		6'300.00				6'300.00
./. Fonds d'amortissement Œuvre - patrimoine du Parc	-		-	0.0%	-	-	-
	10'973'403.00	144'583.82	11'117'986.82		-11'905.78	-497'727.04	10'608'354.00

Parc d'Attractions du Châtelard VS SA

PROPOSITION RELATIVE A L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
	CHF	CHF
<u>BÉNÉFICE DISPONIBLE AU BILAN</u>		
Résultat reporté	-2'627'278.01	-2'280'073.98
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	-	-
Distribution dividendes	-	-
Résultat de l'exercice	-700'309.11	-347'204.03
MONTANT DISPONIBLE	<u>-3'327'587.12</u>	<u>-2'627'278.01</u>
 <u>PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</u>		
Dividende	-	-
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	-	-
Report à nouveau	-3'327'587.12	-2'627'278.01
TOTAL COMME CI-DESSUS	<u>-3'327'587.12</u>	<u>-2'627'278.01</u>

Parc d'Attractions du Châtelard VS SA

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2020

exercice du 01.01.2020 au 31.12.2020

INFORMATIONS SUR LES PRINCIPES MIS EN APPLICATION DANS LES COMPTES ANNUELS

Les principes d'évaluation utilisés dans les présents comptes annuels sont conformes aux exigences du droit comptable suisse (Art. 957-962 CO).

Les comptes 2019 ont été reclassés afin de comparaison suite à la création de nouvelles rubriques en 2020.

A défaut d'indications contraires dans leur libellé, les dettes ne portent pas intérêt.

Les principaux postes des états financiers ont été portés au bilan conformément aux informations ci-après.

INDICATIONS, VENTILATIONS ET EXPLICATION POUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
<u>Nombre de collaborateurs</u>		
Le nombre d'emploi à plein temps en moyenne annuelle est	<250	<250
<u>Actifs gagés pour propre compte</u>		
Funiculaire du Châtelard - Petit train panoramique - Minifuniculaire du Châtelard	9'620'550.00	9'963'600.00
<u>Garanties</u>		
1. Garanties remises au Service du développement économique et touristique de l'Etat du Valais		
1.1. Hypothèque du 21.12.1989	300'000.00	300'000.00
En premier rang sur terrains de Giétroz et droit de superficie distinct et permanent du Château d'Eau		
1.2. Hypothèque du 22.05.1991	200'000.00	200'000.00
En premier rang sur droit de superficie distinct et permanent du Lac d'Emosson		
1.3. Trois polices SwissLife de CHF 200'000 chacune	-	600'000.00
1.4. Hypothèque du 18.11.2015	1'500'000.00	1'500'000.00
En premier rang sur droit de superficie distinct et permanent 47 1289 aux Montuies		
2. Garanties en mains du Parc		
2.1. Trois polices SwissLife de CHF 200'000 chacune	-	600'000.00
2.2. Une police SwissLife	-	150'000.00

Litiges

1) Selon les comptes présentés, les engagements à l'égard des anciens administrateurs s'établissent à CHF 2'428'592. Le conseil d'administration a formulé une réserve sur ces engagements lors de l'approbation des comptes 2015. L'assemblée générale a approuvé les comptes 2015 avec cette réserve.

2) Divers frais remboursés à un de ces derniers pour un montant de CHF 5'261.59 sont contestés par la société. Ce montant débiteur est provisionné.

3) Une provision pour litiges à hauteur de CHF 76'264.06 a été créée. Elle regroupe des honoraires, des vacances, des heures supplémentaires et des remboursements de frais demandés à la société par ces derniers.

A ce jour, il n'est pas certain que le montant comptabilisé soit complet.

Parc d'Attractions du Châtelard VS SA

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2020

exercice du 01.01.2020 au 31.12.2020

	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
<u>Taux d'amortissements des immobilisations</u>		
Les taux d'amortissements opérés sur les postes Funiculaire du Châtelard, Petit train panoramique et Minifuniculaire du Châtelard sont basés sur une durée d'amortissement de 35 ans, à compter de l'exercice 2015. Ce taux est appliqué sur la valeur comptable nette au 31.12.15, et en tenant compte des futurs investissements selon leur nature.		
<u>Passifs de régularisation</u>	82'678.45	183'352.40
<i>dont en 2019 CHF 92'850.50 Commune de Finhaut</i>		
<u>Emprunts à court terme LIM et NPR</u>	-	100'000.00
LIM Canton du Valais Atelier	-	-
Emprunt Etat du Valais NPR	-	100'000.00
<u>Produits accessoires</u>	35'667.32	47'677.71
Commissions diverses	743.10	695.36
Recettes Verticamp	12'205.47	-
Participation publicitaire de tiers	21'714.00	40'854.20
Contribution de tiers frais d'électricité	-	4'642.55
Autres recettes	1'004.75	1'485.60
<u>Produits extraordinaires</u>	368'850.50	-
Soutien ordinaire 2020 Commune de Finhaut	92'850.50	-
Soutien extraordinaire COVID-19 Commune Finhaut	276'000.00	-
<u>Dettes envers les institutions de prévoyance</u>	23'282.75	26'912.75
<u>Taux de change</u>	1.08155	1.0870
cours clôture CHF/EUR		

AUTRE INDICATION PRESCRITE PAR LA LOI

Continuation d'exploitation

En date du 8 mars 2021, l'assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société a élu un conseil d'administration composé de 5 membres, tous nouveaux.

Après étude de la situation comptable de la société et de sa Trésorerie, le nouveau CA a engagé des mesures d'assainissement, notamment une restructuration des actifs du bilan, des pertes et de la dette de la société.

Sur la base de ces mesures et sous réserve qu'elles soient menées à leur terme, la continuation de l'activité serait pérennisée.

Parc d'Attractions du Châtelard VS SA

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2020

exercice du 01.01.2020 au 31.12.2020

Crédit COVID-19

Afin de garantir les besoins en liquidités, Parc d'Attractions du Châtelard VS SA a contracté un crédit COVID-19 cautionné pour un total de CHF 125'000. Les conditions de taux peuvent être adaptées aux évolutions du marché au 31 mars de chaque année, la première fois au 31 mars 2022, selon les prescriptions du Département fédéral des finances.

L'entreprise prévoit de rembourser le crédit COVID-19 à son échéance contractuelle.

Pendant la durée du recours au crédit COVID-19, l'entreprise ne peut pas distribuer de dividende, ni de tantième, ni rembourser des apports en capital. De plus, d'autres restrictions s'appliquent à l'octroi et au remboursement de prêts à des sociétés du groupe et aux propriétaires.

Conformément aux dispositions relatives à la perte de capital et/ou au surendettement selon l'art. 725 CO, le crédit COVID-19 cautionné à hauteur de CHF 125'000 n'est pas considéré comme du capital étranger (art. 24 de la loi sur les cautionnements solidaires liés au COVID-19).

